



Propositions d'amélioration de la capacité opérationnelle des unités et de la gestion des personnels de la GM :

- La création dès 2020 et 2021 de 5 Escadrons de gendarmerie mobile.
Les escadrons de gendarmerie mobile sont les seules unités de force mobile actuellement déployables aussi bien en métropole, en outre-mer qu'en opex. Les escadrons sont employables en zone police comme en zone gendarmerie.
A défaut de cette mesure étudier l'engagement des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) sur l'ensemble des missions de l'outre-mer dans le même cadre d'emploi que les unités de GM.
- La création d'une mission commune Police – Gendarmerie pour étudier, comparer et faire évoluer le mode de fonctionnement des unités de gendarmerie mobile et des unités de la DCCRS.
- L'augmentation rapide des effectifs des escadrons de gendarmerie mobile de 15 personnels pour permettre une meilleure emprise au sol des unités, une meilleure rotation des personnels lors des engagements, et une disponibilité permanente des unités.
- Le changement rapide des rames de maintien de l'ordre des escadrons de Gendarmerie Mobile. Les mutualisations sont actuellement insuffisantes pour permettre aux unités d'être totalement opérationnelles.
- La création de pools automobiles au sein des unités de GM pour la gestion urgente des véhicules. Les CSAG sont dans l'incapacité de répondre aux demandes urgentes notamment en raison du manque de personnels.
- La mise en place d'un plan de congé annuel pour l'unité de GM à l'instar de ce qui se pratique au sein des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS).
- Remboursement des frais engagés par les gendarmes en cas de suspension et rappel de permissions au même titre que les Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS).